

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

05

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 06 Mai 2009

79 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 15h50

0.0 Procédures

Nicolas Chatel Launay (Sciences de la nature - Optimonde) propose l'ouverture de l'Assemblée générale de ce 06 mai 2009

Tiago Mc Nicoll-Castro-Lopes (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **Héloïse Lanouette** comme présidente et **Marianne Breton Fontaine** comme secrétaire

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Procès verbal

Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) propose d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale H09-04 du 15 avril 2009

Zachary Salomon (T.E.S) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.4 Ordre du jour

François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose l'ordre du jour tel affiché en ajoutant 4.4 : protocole d'entente et 4.5 : Liste de membres:

- 1.0 **Affaires courantes**
- 2.0 **Projet de lois [107](#) et [110](#) sur la gouvernance des cégeps et universités**
- 3.0 **Aide financière aux études**
- 4.0 **Affaires internes**
 - 4.1 **Comité Jeux de Joie**
 - 4.2 **Politique d'indemnisation**
 - 4.3 **Camp de formation**
 - 4.4 **Protocole d'entente**
 - 4.5 **Liste de membre**
- 5.0 **Affaire externes**
 - 5.1 **UQAM**
 - 5.2 **Centre social Autogéré**
 - 5.3 **ASSÉ**

5.4 Solidarité Internationale

6.0 Affaire diverses

7.0 Levée

Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adopté à l'unanimité

0.5 Date de la prochaine assemblée

François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **que le Bureau exécutif détermine la date de la prochaine Assemblée générale**

Philippe Morais (Sciences-Humaines - Individus) appuie
Adoptée à l'unanimité

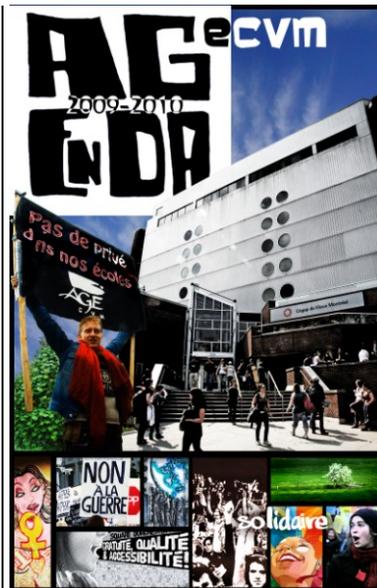
1.0 Affaires courantes

Catherine Thibault (Impression Textile) propose **de voter la page couverture de l'AGEnda 2009-2010**

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité



Julien Caya et
Dominique Leblanc
-16 voix



Marianne Breton-Fontaine
-14 voix



Andréanne
-14 voix

La couverture conçue par Julien Caya et Dominique Leblanc est choisie comme couverture du prochain AGEnda 2009-2010 de l'AGECVM

Ricardo Lamarre demande la parole
Personne ne s'oppose.

2.0 Projet de lois 107 et 110 sur la gouvernance des cégeps et universités

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire et civilisation) propose **que :**

- Attendu que les projets de loi [107](#) et [110](#) (loi sur la gouvernance des institutions d'éducation postsecondaires) sont une attaque directe à la démocratie de notre institution scolaire puisqu'elle augmente le nombre de personnes externes siégeant au Conseil d'administration du cégep, tout en diminuant le nombre de représentant-e-s internes;
- Attendu nos positions en faveur d'une perspective d'autogestion des institutions scolaire;

- Attendu que le Conseil d'administration du cégep devrait être exclusivement composé de membres internes du cégep;
 - ❖ Que soit dénoncée la présence de membres externes sur le Conseil d'administration du cégep dans une perspective d'autogestion;
 - ❖ Que soit dénoncés les projets de loi [107](#) et [110](#).

Catherine Thibault (Impression Textile) appuie

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) amende que soit ajouté au début: Que l'AFECVM dénonce le rapport de juin 2007, [Rapport de recherche sur la gouvernance des institutions universitaires](#), par Jean-Marie Toulouse, de l'IGOPP (Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées) (voir aussi, de juin 2007, [STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES](#), Document de travail remis au Groupe de travail sur la gouvernance des universités par Michel Lespérance) sur la gouvernance des institutions postsecondaires et tout projet de loi qui en découlerait

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire et civilisation) appuie

Amendement disposant de la principale :

- **Attendu que les projets de loi [107](#) et [110](#) (loi sur la gouvernance des institutions d'éducation postsecondaires) sont une attaque directe à la démocratie de notre institution scolaire puisqu'elle augmente le nombre de personnes externes siégeant au Conseil d'administration du cégep, tout en diminuant le nombre de représentant-e-s internes;**
- **Attendu nos positions en faveur d'une perspective d'autogestion des institutions scolaire;**
- **Attendu que le Conseil d'administration du cégep devrait être exclusivement composé de membres internes du cégep;**
 - ❖ **Que l'AFECVM dénonce le rapport de juin 2007, [Rapport de recherche sur la gouvernance des institutions universitaires](#), par Jean-Marie Toulouse, de l'IGOPP (Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées) (voir aussi, de juin 2007, [STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES](#), Document de travail remis au Groupe de travail sur la gouvernance des universités par Michel Lespérance) sur la gouvernance des institutions postsecondaires et tout projet de loi qui en découlerait**
 - ❖ **Que soit dénoncée la présence de membres externes sur le Conseil d'administration du cégep dans une perspective d'autogestion;**
 - ❖ **Que soit dénoncés les projets de loi [107](#) et [110](#).**

Adopté à l'unanimité

3.0 Aide financière aux études

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire et civilisation) propose

- Que l'AGECVM se positionne
 - ❖ Pour une réforme progressive de l'Aide financière aux études (AFE) visant à l'indexation automatique des frais de subsistances et leur hausse de 910,00 (neuf cent dix) \$ par mois;
 - ❖ Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;
 - ❖ Pour la gestion publique intégrale du système de l'AFÉ par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêt en bourses.

Valérie Cloutier (Optimonde) appuie

Catherine Thibault (Impression Textile) amende en biffant le premier point pour le remplacer par :

Que l'AGECVM se positionne pour une hausse des frais de subsistance équivalent au seuil de la pauvreté et ainsi que leur indexation au coût de la vie dans le calcul de l'Aide financière aux études.

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Amendement disposant de la principale :

- **Que l'AGECVM se positionne**
 - ❖ **Pour une hausse des frais de subsistance équivalent au seuil de la pauvreté et ainsi que leur indexation au coût de la vie dans le calcul de l'Aide financière aux études;**
 - ❖ **Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;**

- ❖ Pour la gestion publique intégrale du système de l'Aide financière aux études par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêt en bourses

Adopté à majorité

4.0 Affaires Internes

4.1 Comité Jeux de Joie

Vincent Lois (Communication) propose que [les Comités de] l'AGECVM couvrent le déficit du comité Jeux de Joie [3860,87 \$ – trois mille huit cent soixante dollars et quatre-vingt-sept sous) engendré par le Bar Open organisé le 25 avril dernier aux Fougones électriques] et que le comité rembourse !!! éventuellement !!! cette somme

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adoptée à majorité

4.2 Politique d'indemnisation

La proposition est mise sur la table car il y a un petit problème technique pour la présentation

4.3 Camp de formation de l'ASSÉ

Valérie Cloutier (Optimonde) propose que le Camp de formation et de réflexion de l'ASSÉ, prévu les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2009, se tienne au Cégep du Vieux-Montréal

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

4.4 Protocole d'entente

François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose que l'AGECVM ne signe jamais dans son histoire un protocole cadre pour les bed-in

Vincent Dubuc (T.T.S.) appuie

Adopté à l'unanimité

4.5 Liste de membres

François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) rapporte à l'assemblée que l'AGECVM a obtenu la liste à jour de tous ces membres avec toutes les informations nécessaire pour les contacter, comme prévu à l'article 3.6 de [l'entente signée en août 1999 entre l'AGECVM et le Cégep du Vieux Montréal](#)

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) propose que la liste complète des membres de l'AGECVM ne puisse être utilisée qu'après décision d'une instance de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation ou Assemblée générale)

Catherine Thibault (Impression Textile) appuie

Adoptée à l'unanimité

5.0 Affaires externes

5.1 UQAM

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire et civilisation) propose

- Que soit pris 500,00 (cinq cents) \$ du poste budgétaire *Honoraires professionnels : avocat* pour défrayer les frais d'avocats des 45 personnes arrêtées lors de l'occupation de l'UQAM le 06 avril 2009;

- Que, dans le cas où il resterait plus de 500,00 (cinq cents)\$ dans ce poste budgétaire *Honoraires professionnels : avocat* à la fin de la session H-09, qu'un 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaire soit alloué à la défense des arrêté-e-s du 6 avril;
- Que dans le cas où le procès des arrêté-e-s du 6 avril se poursuive lors de la prochaine session et que le comité des arrêté-e-s en fait la demande, qu'un 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaire leur soit accordé.

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Nicolas Chatel Launay (Sciences de la nature - Optimonde) amende pour cet argent soit donné par chèque et que ces chèques soit uniquement fait au nom des avocats

François Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie

Amendement disposant de la principale :

- **Que soit pris 500,00 (cinq cents) \$ du poste budgétaire *Honoraires professionnels : avocat* pour défrayer les frais d'avocats des 45 personnes arrêtées lors de l'occupation de l'UQAM le 06 avril 2009;**
- **Que, dans le cas où il resterait plus de 500,00 (cinq cents)\$ dans ce poste budgétaire *Honoraires professionnels : avocat* à la fin de la session H-09, qu'un 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaire soit alloué à la défense des arrêté-e-s du 6 avril;**
- **Que dans le cas où le procès des arrêté-e-s du 6 avril se poursuive lors de la prochaine session et que le comité des arrêté-e-s en fait la demande, qu'un 500,00 (cinq cents) \$ supplémentaire leur soit accordé;**
- **Que cet argent soit donné par chèque et que ces chèques soit uniquement fait au nom des avocats**

Adopté à l'unanimité

5.2 Centre Social Autogéré

Objet : Demande d'appui pour l'occupation d'un édifice vacant à Pointe- Saint-Charles pour y installer le Centre Social Autogéré

Comme vous le savez peut-être, le Centre Social Autogéré (CSA) est sur le point de déménager dans son édifice permanent. Vous pourrez trouver de l'information sur la nature d'un CSA et sur qui nous sommes à l'adresse suivante : <http://www.centresocialautogere.org/fr/content/vers-un-centre-social-autog%C3%A9r%C3%A9-%C3%A0-pointe-st-charles>

Cela fait maintenant deux ans que plusieurs personnes travaillent à mettre sur pied ce projet et presque un an que nous roulons nos activités. Ces activités se font toutefois un peu partout dans le quartier et dans Montréal, faute d'un bâtiment bien à nous.

Le 29 mai de cette année, nous avons l'intention d'emménager toutes nos activités dans un bâtiment abandonné de Pointe-St-Charles. C'est à ce propos que nous vous contactons aujourd'hui. Pour que cette action directe puisse s'appuyer sur un rapport de force avec les autorités, nous désirons obtenir l'appui de groupes communautaires, d'associations et de syndicats.

Nous avons demandé l'appui d'Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-St-Charles. Action-Gardien est d'accord avec notre projet mais, pour l'instant, ne s'engage pas à appuyer totalement l'action d'occupation du 29 mai. Cette position pourrait encore être modifiée.

Cependant, le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) appuie notre action et est signataire de notre déclaration. (Nous sommes au début du processus de demande d'appuis et d'autres groupes s'ajouteront).

Différentes manières que votre groupe pourrait appuyer le Centre Social Autogéré :

- En signant la déclaration en tant que groupe (voir pièce jointe)
- En diffusant cette déclaration dans vos réseaux organisationnels;
- En invitant les membres de votre groupe à signer la version pétition de cette déclaration (<http://petition.centresocialautogere.org/?petition=2>);
- En participant à la manifestation d'appui pour l'ouverture du CSA, le 29 mai 2009;
- En aidant à organiser la manifestation d'appui;
- En organisant une activité pendant les 7 premiers jours d'occupation;



- Assemblée générale H09-05

- En contribuant en donnant de l'argent; En contribuant en donnant des matériaux (nourriture, matériaux de construction, meubles, peinture, outils, équipement informatique, etc.)

Un formulaire d'appui vous est envoyé en pièce jointe. Si vous désirez plus d'informations sur le projet avant de vous prononcer, n'hésitez pas à me contacter par cette adresse courriel: queval.ianis@gmail.com

SVP avisez-nous aussitôt que possible (et avant le 15 mai 2009) des option(s) choisie(s) par votre groupe (queval.ianis@gmail.com).

N'oubliez pas d'indiquer clairement le nom de votre organisme tel que vous voulez qu'il apparaisse dans la liste des signataires de cette déclaration

Nous vous remercions énormément de l'attention que vous porterez à notre demande et à notre projet.

Solidairement,

Ianis Queval (queval.ianis@gmail.com) 514-255-4590

Pour le Centre Social Autogéré de Pointe Saint-Charles.

Valérie Coutier (Optimonde) propose **que l'AGECVM appuie le Centre social autogéré de Pointe-St-Charles et appuie la manifestation d'appui du 29 mai 2009**

Roxanne Anouk Malchelosse (TTS) appuie

Adopté à l'unanimité

Maxime Cardinale-Lemieux DEMANDE DE QUORUM MANQUE DE QUORUM LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

5.3 ASSÉ

5.4 Solidarité Internationale

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée